

Rapport chiffres-clés 2011-2012

Activité des SSTI adhérents du Cisme : des tendances qui se confirment au long terme

En complément au rapport de branche pour 2011, diffusé en juin 2013, le Cisme fournit un rapport chiffres-clés couvrant la période 2011-2012, analysant le fonctionnement des SSTI pour leur permettre de mieux se situer dans leur environnement. Cette édition constitue donc un état des lieux juste avant la réforme législative et réglementaire entrée en application le 1^{er} juillet 2012.

Le questionnaire chiffres-clés a été adressé à l'ensemble des adhérents du Cisme. Les SSTI ayant répondu à l'enquête assurent la prise en charge de 59,8 % des salariés suivis par l'ensemble des SSTI

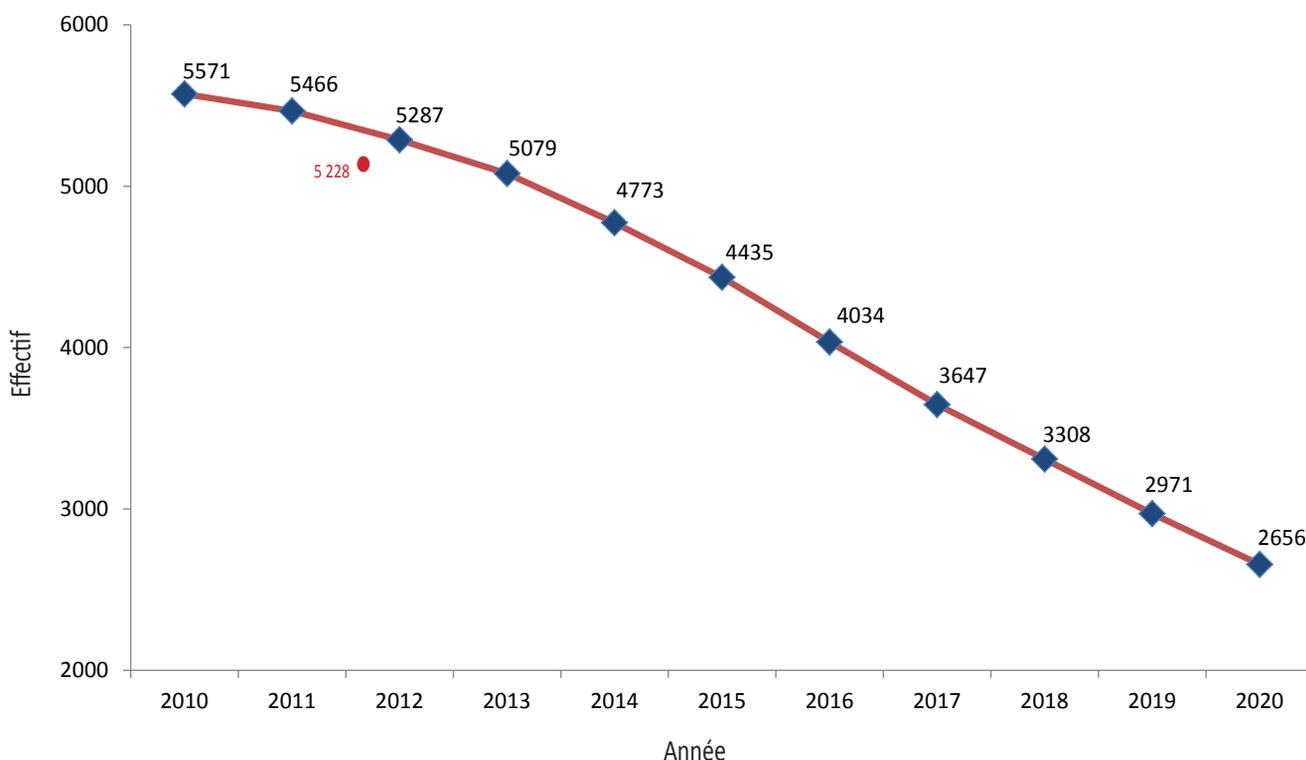
(hors BTP). Le rapport pose le cadre général de l'enquête, puis détaille les données relatives à la gouvernance, aux ressources humaines, à l'activité des SSTI, à l'avancée des projets de Service et CPOM et au financement des Services.

La démographie médicale, donnée centrale pour les SSTI, est analysée dans le cadre général, et montre une nouvelle baisse de l'effectif des médecins du travail au sein des SSTI, en accord avec la tendance observée fin 2009. S'il est toujours trop tôt pour mesurer l'impact de la voie de qualification des collaborateurs médecins sur cette courbe, on note que les recrutements à l'étranger, les réorientations professionnelles et autres mesures ne l'infléchissent pas.

■ Evolution du nombre de médecins du travail (personnes physiques) au sein des SSTI

Départ 65 ans - Hors apport à venir de la formation initiale et de la reconversion

*(chiffres extrapolés à partir d'un échantillon de 80 % des SSTI en 2009)**



* Le chiffre en rouge 5 228 correspond à l'extrapolation faite pour l'ensemble des SSTI (hors BTP) du nombre de médecins (personnes physiques) qui étaient présents dans les SSTI au 30 septembre 2011.

En matière de gouvernance et de pilotage, les données (récoltées au 31 mai 2012, soit quelques semaines avant l'entrée en vigueur des dispositions de loi du 20 juillet 2011) montrent que 15,7 % des SSTI étaient déjà dotés d'un Conseil d'administration conforme à ces dispositions. 7,1 % des SSTI de l'échantillon déclaraient à la même date avoir obtenu une décision d'agrément depuis la parution des décrets.

Une enquête flash réalisée ce mois de mai 2013, rapporte que 92 % des 191 Services répondant se déclarent en conformité au niveau de la gouvernance (les formalités étant en cours au sein des 8 % restants).

La structure des personnels des SSTI, fruit de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et soutenue par un effort de formation, montre une progression des res-

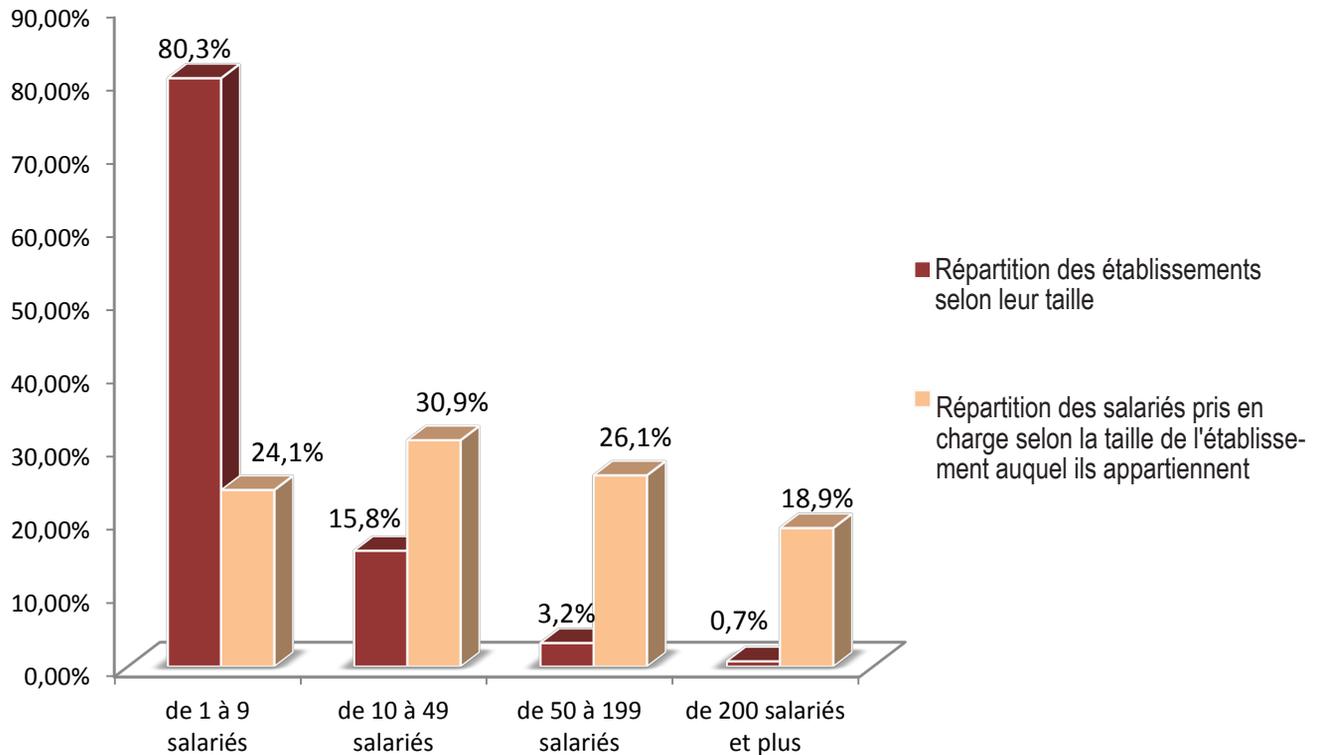
sources moyennes en équivalent temps plein (depuis le précédent rapport chiffres-clés, pour 10 médecins ETP, le ratio passe de 0,76 à 1,15 pour les infirmiers et de 2,8 à 3,7 pour les intervenants en Santé au travail).

Quant au recrutement de médecins du travail (équivalent temps plein), on note 29 % de médecins en situation de cumul emploi-retraite, 47 % médecins non retraités titulaires d'un CES ou DES, 10 % de médecins du travail étrangers et

14 % de non-spécialistes en médecine du travail, en cours de formation pour cette spécialité.

Le chapitre consacré à l'activité des SSTI communique des données relatives aux publics bénéficiant de l'action des SSTI et en précise la typologie. Les petites entreprises restent prédominantes, plus de 50 % des salariés pris en charge ayant un contrat de travail dans un établissement de moins de 50 salariés :

4.1.3. Comparaison de la répartition des établissements et de la répartition des salariés en fonction de la taille de l'établissement auquel ils appartiennent



La réalisation des fiches d'entreprise, imposée par la réglementation (mais pouvant, depuis la réforme, être effectuée par différents membres de l'équipe pluri-disciplinaire coordonnée par le médecin du travail), demeure stable, le pourcentage des établissements suivis dotés d'une fiche d'entreprise étant toujours d'environ 30 %.

Pour ce qui est du financement des SSTI en 2011, on note que sur la période de 3 ans mesurée (2009 - 2012), la structure des charges d'exploitation des SSTI varie peu.

Charges d'exploitation	Exprimés en % du total des charges d'exploitation		
	Rappel de 2009	Rappel de 2010	Pour 2011
Achats et charges externes	15,6 %	15,6 %	15,5 %
Impôts, taxes et versements assimilés	3,7 %	3,6 %	3,6 %
Salaires et traitements	51,8 %	52,0 %*	51,7 %*
Charges sociales	24,4 %	24,6 %*	24,9 %*
Autres charges	4,5 %	4,2 %	4,3 %
Total	100 %	100 %	100 %

* Les frais de personnel des SSTI représentent, en 2011 comme en 2010, 76,6 % des charges d'exploitation.

En revanche, le poids des charges comme celui des frais de personnel est en augmentation sur les trois ans, la diminution du nombre de médecins n'entraînant donc pas de diminution pour autant.

L'ensemble des données et des chiffres-clés peut être retrouvé au sein du rapport de juillet 2013, dont des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés auprès des Éditions Docis. ■